RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU
GRETA
GRETA-CFA
BRETAGNE

La VAE, c'est quoi ?

La Validation des Acquis de l'Expérience

permet d'obtenir un diplôme, un titre professionnel, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

> *" La VAE s'appuie sur vos expériences professionnelles ou bénévoles "*

Pourquoi s'engager dans une VAE ?

- **Évoluer professionnellement**
- **Négocier une reconnaissance salariale**
- Préparer **des concours**
- Évoluer vers des **postes plus qualifiés**
- **Accéder à une formation**
- Améliorer son **employabilité**

Qui peut prétendre à la VAE ?

Toute personne,

- quels que soient son âge, son niveau d'études, sa nationalité

ou son statut :

- demandeur d'emploi, salarié, artisan, chef d'entreprise ...

Comment ça se passe ?

La VAE est un parcours en plusieurs étapes qui peut être réalisé entre 6 à 8 mois.

Vous pouvez bénéficier d'un congé pour VAE d'une durée pouvant aller jusqu'à 48h.

Comment financer son accompagnement ?

Plusieurs solutions existent :

- ✓ **Le Compte Personnel de Formation** (CPF)
- ✓ Participation de **l'employeur**
- ✓ **France Travail** (si demandeur d'emploi)

Les étapes clés

1. **Information collective** sur la VAE dans un GRETA-CFA à proximité !
   Pour connaître les dates des prochaines réunions : https://vae.education.gouv.fr/academie/14
2. **Entretien individuel et choix du diplôme**
   (Possibilité de ne viser que certains blocs de compétences du diplôme)
3. **Demande de recevabilité**
   On vous accompagne !
4. **Élaboration du dossier de validation**
   On vous accompagne jusqu'à son dépôt !
5. **Entretien avec la commission de jury VAE**
6. Si besoin, **entretien post jury**

Comment se faire bien accompagner ?

Pour maximiser vos chances de réussite, au sein des GRETA-CFA, nos conseillers experts VAE vous proposent **un accompagnement personnalisé** dans la constitution du dossier et la préparation à l'entretien avec le jury.

Ensemble

- ✓ On s'assure que votre expérience soit en lien avec le diplôme visé.
- ✓ Si besoin de compléter une compétence, des formations adaptées pourront être identifiées.
- ✓ On vous aide, pas à pas, à compléter votre dossier et à mettre en lumière vos expériences.
- ✓ On pense aussi au financement : selon votre situation, on cherche des solutions pour réduire vos frais.

Notre expertise

71 % des personnes accompagnées par le réseau des GRETA-CFA ont obtenu **une validation totale**

Besoin de faire le point avant de vous lancer ?

Pour vous aider à identifier vos atouts, clarifier votre projet professionnel et choisir la stratégie la plus adaptée, il est possible de réaliser un bilan de compétences dans certains GRETA-CFA.

+ d'infos : https://greta-bretagne.ac-rennes.fr

Vous souhaitez vous renseigner sur la VAE ?
Incrivez vous aux réunions d'information collectives dans le GRETA-CFA le plus proche !

Pour connaître les dates des prochaines réunions,
RDV sur le site internet :
https://vae.education.gouv.fr/academie/14

Les sites des réunions d'information :

GRETA-CFA de Bretagne Occidentale

02 98 62 15 95
Brest
Carhaix
Morlaix
Quimper

GRETA-CFA des Côtes d'Armor

02 96 61 48 54
Lannion
Guingamp
Saint-Brieuc

GRETA-CFA Est-Bretagne

02 99 59 11 11
Redon
Rennes
Dinan
Fougères
Saint-Malo
Vitré

GRETA-CFA Bretagne Sud

02 97 87 15 60
Lorient
Vannes
Auray
Pontivy

greta-bretagne.ac-rennes.fr

Réseau des GRETA-CFA de Bretagne | Plaquette VAE - Freepik - Istock - Juin 2025 - Impression UAR - 710 exemplaires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta
GRETA-CFA BRETAGNE